

0781954A
ACADEMIE DE VERSAILLES
COLLEGE ALBERTO GIACOMETTI
1 MAIL ALFRED DE MUSSET
78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX
Tel : 0130966100

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Délégation du Conseil d'administration au Chef d'établissement pour la passation des marchés à incidence financière annuelle

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 7

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 24

Quorum : 13

Nombre de présents : 20

Le conseil d'administration

Convoqué le : 10/09/2021

Réuni le : 23/09/2021

Sous la présidence de : Isabelle Salome

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés qui s'inscrivent dans la limite des crédits ouverts au budget d'une part, et des dispositions de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics d'autre part, ou dans les conditions décrites ci-dessous :

DELEGATION DU CA AU CE POUR LA PASSATION DES MARCHES : Le CA donne délégation au Chef d'établissement pour la passation des marchés à incidence financière annuelle.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0